

Réunion du CA du 27 Mars 2008

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

- Invitations de quelques personnes.
- Procurations.
- Bienvenue aux nouveaux élus. Distribution d'un tableau des résultats des élections.
- Hommage appuyé de la présidente à la Vice-présidente « sortante » du CA : Angelina Gicquel.
- Représentants du Pays : E Fritch (non présent), JM Raapoto (non présent), C. Tetaria (représenté par directrice de la santé), T. Adams (CESC), Brial (Wallis et Futuna).
- Remerciements à toute l'équipe de direction : SG, VPs, directeurs départements, chargés de mission.

POINT 1 : **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 06 décembre 2007.**

Unanimité.

POINT 2 : **Elections des Vice-Présidents du Conseil d'Administration :**

- Enseignant-chercheur ;

Proposition de la présidente : Professeur Marc DEBENE : Né en Février 1946, PRU Droit, ancien recteur d'Académie et chancelier des universités, chargé de mission du Ministre pour l'intégration de l'IUFM à l'UPF. Il présente son parcours et les raisons pour lesquelles il accepte ce poste. Il souhaite la création d'une véritable équipe autour de la Présidente afin de défendre la communauté universitaire.

Vote à bulletin secret : **24 OUI**, 4 blanc.

- Etudiant.

A l'issue de réunions de concertation, les étudiants proposent trois candidatures :

- Steve CHAILLOUX, LLSH, de retour de séjour dans une université chinoise dans laquelle les étudiants "survivent" à tous les niveaux. Nous sommes donc « chanceux » même si il reste des choses à améliorer. Cette expérience chinoise le pousse toutefois à s'investir dans le fonctionnement de l'UPF. Déjà engagé dans une organisation de type « conseil de jeunes ».
- Jim CLARK : SSMT, VP "sortant" (élu il y a moins de 6 mois), estime qu'en 6 mois, il commence à peine à connaître les problèmes et les mécanismes de l'UPF.
- Jean René SUARD, SSMT (3^{ème} année), pense s'inscrire en L1 d'Anglais l'an prochain si il réussit son L3 de Maths. Souhaite représenter TOUS les étudiants quel que soit leur département. Projets en terme d'insécurité, de logement, de réussite.

Vote à bulletin secret : CHAILLOUX : **18 voix est élu**, CLARK : 2 voix, SUARD : 7

POINT 3 : **Elections des membres du bureau :**

- une personnalité extérieure,

Proposition : Délégué à la recherche du Pays : Tea Frogier. Bulletin secret demandé : **Unanimité.**

- un représentant BIATOS,

Les personnels BIATOS se sont concertés et proposent Rufin YUNE. Bulletin secret demandé : **Unanimité.**

- un représentant des étudiants.

Le VP étudiant élu au point précédant (les étudiants étaient d'accord entre eux sur ce point).

POINT 4 : **Désignation des étudiants dans les différents conseils et commissions.**

- FSDIE : Fonds Solidarité et Initiative Etudiant : 3 étudiants proposé par les étudiants eux-mêmes : CLARK, LONJON, SUARD, **unanimité.**
- Œuvres universitaires : 3 étudiants proposé par les étudiants eux-mêmes : CHAILLOUX, BERCHEL, OBERLIN, **unanimité.**
- Commission hygiène et sécurité : 2 titulaires + 2 suppléants : pas obligatoirement élus dans le CA. Proposition des étudiants : LEU (PHILIPPE suppléant), CASAUBON (BERCHEL suppléant), **unanimité.**
- Conseil de la documentation : 1 représentant membre du CA ou du CS. Proposition des étudiants : Steve CHAILLOUX, **unanimité**

- Section disciplinaire (pour information) : 3 titulaires (BERCHEL, CLARK, SUARD) + 3 suppléants (OBERLIN, CHAILLOUX, LONJON)

POINT 5 : Délégation à la Présidente.

Reconduction de la précédente délégation (déjà reconduite de l'ancienne présidente) : Actions en justice devant la juridiction administrative (en action ou en défense) + conventions d'un montant nominal inférieur à 5 MFCP. **Adopté**, 1 abstention.

POINT 5 BIS : Personnels :

- Aucune création de poste n' a eu lieu en 2008 pour aucune université.
- Les deux emplois (accueil et concierge) ont été remis à la disposition du Haut Commissariat malgré toutes nos demandes et en particulier une motion adoptée lors d'un précédent CA.
- Trois nouveaux chapeaux de moniteurs (Allocataire de recherche devant effectuer 1/3 service d'enseignement) : Chimie, Physique et Histoire
- Notre demande de Transfert de MCF Droit public vers Economie avec repyramidage en PRU à la voie longue au lieu de MCF : Le transfert a été fait mais sans passage en PRU. Intervention du DD DEG indiquant que cela fait deux ans que nous demandons un poste de PRU et que nous n'obtenons pas satisfaction. Quelles sont les explications données par le Ministère ? Réponse de la Présidente : aucune explication n'a été donnée par le Ministère. La Présidente précise que tout a été fait administrativement à Paris pour ce poste mais sans succès. Aucune université n'a « rendu » de support budgétaire pouvant permettre un repyramidage au niveau de Ministère. Il est de plus difficile d'obtenir des postes « voie longue ».
- Personnels BIATOS : Notre demande de repyramidage de deux postes de AA (cat C) en SASSU (cat B) a été accepté par le Ministère. Cela nous permettra de clarifier la situation des agents actuellement sur ces postes.
- Récupération de l'emploi UPF mis à disposition du vice-recteur. La convention UPF-Vice Rectorat a été dénoncée le 29/03/07 mais le Vice rectorat répond que le poste est toujours occupé par un agent, il est donc impossible de rendre ce poste à l'heure actuelle. Or, l'UPF (service DRH) a recruté une personne sur ce poste depuis début Janvier (contrat signé par le Ministère à Paris) mais cette personne n'est toujours pas payée depuis son embauche. Le TA a été saisi et a statué à la mise en réserves de fonds afin de procéder au paiement de cette personne. Le Vice-recteur précise qu'il lui-même demandé l'ouverture d'une ligne budgétaire spécifique pour le paiement de cette personne.

- 5 Bis.1 Mutation avec transferts d'emplois de maîtres de conférences ;

Echange de poste entre Sébastien LARRUE et un MCF de même section (section 23 Géographie) de l'université de Clermont-Ferrand. **Unanimité.**

1. 5 Bis.2 Echange d'emplois ITRF.

Emploi d'Assistant Ingénieur pour la Formation Continue créé l'an dernier et non pourvu au concours donc mis à la bourse à l'emploi. L'une des candidatures émane d'un ingénieur d'études et non d'un assistant ingénieur. Cette personne a obtenu l'accord de son CA et de sa CPE. Notre CPE a étudié les dossiers déposés et a conclut que la seule candidature acceptable était celle-ci. Il nous est donc demandé notre accord pour cet échange dans lequel nous semblons gagnants à tous les niveaux. **Unanimité.**

POINT 6 : Informations :

2. 6.1 Intégration de l'IUFM du Pacifique, antenne de la Polynésie française ;

Explications de Marc Debenne, chargé de mission pour cette intégration.

- Le Directeur actuel de l'IUFM souhaite récupérer pour la future école de Nouméa tous les postes de l'administration centrale de l'IUFM, l'UPF n'ayant qu'à demander des créations de postes pour la PF : ce « partage » serait très pénalisant pour l'UPF
- 317 étudiants en PF sur les un peu plus de 500 étudiants au total à l'IUFM du Pacifique, la PF est donc majoritaire en terme d'étudiants.
- absence totale d'enseignant-chercheur dans les personnels IUFM : cela pose également des problèmes en particulier au niveau de la composition du conseil de la future école intégrée à l'UPF
- intégration effective en principe au 01/01/09 mais après avis du CNESER

- Nouvelle datant d'hier : contrairement à ce qui avait été annoncé, les contrats des IUFMs DOIVENT être intégrés dans les contrats des Universités d'accueil → il nous faut intégrer dans notre contrat la partie formation des maîtres.

3. 6.2 Extension et restructuration de l'université ;

Invitation de Sylvain Dubois (Direction à l'Aide Technique au Haut commissariat) qui fournit des explications techniques et donne son avis sur les priorités.

Le Ministère avait été sollicité pour un crédit supplémentaire de 1,8 M Euros. Cette demande a été refusée. Par contre, le Ministère autorise le recours aux crédits de « restructuration » pour la construction des indispensables parkings et d'attendre un éventuel prochain contrat de plan. Cette hypothèse n'est pas tenable en terme de délais sans compter l'aspect très hypothétique de ce futur contrat de plan.

En crédits de restructuration, nous disposons de 153 MFCP pour un montant de travaux 311 MFCP + 30 MFCP (études et suivi des travaux). Evaluation des coûts :

- Parking : 31 MFCP
- Climatisations et étanchéités (bât B, C et D) : 74 MFCP
- Mises aux normes électriques (bât B, C et D) : 26 MFCP
- Projet initial de restructuration : 180 MFCP (122 bât A, 8 bât C, 50 bât D)

Priorité : Parkings (indispensable pour autorisation d'ouverture au public), Climatisation/étanchéité et mises aux normes électriques pourraient être considérés comme des travaux de « gros entretien » et financés sur crédits propres de l'établissement et non sur les crédits de travaux.

Deux solutions envisageables :

- Ne pas faire appel à nos fonds propres : utiliser le disponible pour parkings + restructuration du bât A et rien d'autre !
- Recourir à des fonds propres pour lancer immédiatement les études (15 MFCP) puis choisir en 2009 de financer ou non les travaux supplémentaires (les coûts auront alors été affinés).

Question sur le coût du parking : 31 MFCP pour 76 places cela semble important. Explications : si on souhaite avoir une structure résistante aux intempéries, il est nécessaire de faire des travaux sérieux et résistants dans le temps. Question : est-il possible d'utiliser le « rond point » en face de l'entrée qui appartient au Pays. Réponse : non en l'état actuel, il faudrait que le Pays nous « cède » ce morceau de terrain. De plus, implanter un parking entouré de toutes parts d'une route n'est peut-être pas possible pour des raisons de sécurité.

Rappel : le projet a été étudié en 1999 mais le permis n'a été déposé qu'en 2005 et début des travaux en 2007 → des décalages importants + des matériels usés dans cet intervalle de temps ce qui explique le décalage entre les fonds disponibles et les besoins actuels.

Le représentant de l'Etat est interpellé pour savoir si il existe une solution exceptionnelle de financement de ces travaux. La réponse est : aucune possibilité à l'heure actuelle hors contrat de plan.

4. 6.3 Rapport d'inspection d'hygiène et sécurité.

La mission de deux inspecteurs Parisiens a eu lieu en Septembre 2007 avec remise d'un rapport fin 2007.

Le rapport implique des travaux urgents à effectuer :

- Contrôles réglementaires (extincteurs et autre) : en cours de réalisation
- Rampe handicapés, escaliers, ... : déjà été exécutés sur le budget initial 2008
- Armoires de sécurité, stockage de gaz, sorbonnes, ... : environ 6,9 MFCP qui seront remontés des réserves par la DBM N°1.

La commission Hygiène et sécurité désignera un Responsable Hygiène et sécurité chargé de la mise en œuvre de ces recommandations.

POINT 7 : Questions financières et comptables :

- Le ministère nous interroge sur notre éventuel désir de prendre en charge la gestion de la paye. Avant de répondre, la Présidente souhaite faire effectuer un audit.
- Toujours des problèmes de travail commun UPF – Vice-Rectorat sur l'utilisation des crédits de traitement et du suivi de la masse salariale. L'UPF ne peut pas répondre à certaines enquêtes du Ministère car seul le Vice-recteur possède ces informations et n'a pas répondu au Ministère.
- Problème des primes pour les agents IATOS.

- La présidente a demandé au conseiller de la cour des comptes d'étendre son enquête à la période 2000-2007 et non uniquement 2000-2004 afin d'avoir des indications précises sur les points importants.

Prise de parole du Vice-recteur. Il rappelle que c'est suite au rapport de la cour des comptes de 2000 que la paye a été transférée aux vice-rectorats (PF et NC). Dans l'attente de la loi LRU en PF la quasi totalité des crédits est confiée au Haut commissaire qui en a délégué la charge au vice-recteur. Concernant le retour du support budgétaire (cat C) du VR à l'UPF, le VR indique qu'il a toujours dit que le poste ne serait pas rendu tant que l'UPF n'aurait pas compétence sur la gestion de la paye. Le dossier est très technique et rares sont les personnes qui comprennent parfaitement. Il apparaît clairement que les tensions sont toujours vives entre UPF et VR.

5. 7.1 Approbation du compte financier 2007 et affectation des résultats :
6. de l'université de la Polynésie française ;

(Voir mon compte rendu de la commission budgétaire pour les détails.)

Les réserves de l'établissement sont très importantes (en partie par les crédits de travaux). Le fonds de roulement réellement disponible est d'environ 430 MFCP.

Ces comptes financiers intègrent le paiement d'une astreinte (de plus de 4 MFCP) prononcée par le TA suite à une action d'un collègue MCF concernant son inscription à une Habilitation à Diriger des Recherches. L'affaire est actuellement en appel auprès d'une cour à Paris. Longues explications de la Présidente sur cette affaire.

Notre nouvel agent comptable (Mr Muller) présente un compte financier qu'il a découvert en arrivant. Globalement la gestion est saine avec un nombre de jours de fonctionnement supérieur à 300 ce qui est très large et bien au dessus de la moyenne. Il est rappelé que les comptes financiers publics ne sont pas certifiés par un commissaire aux comptes, seule la cour des comptes contrôle a posteriori.

Question sur l'important excédent sur l'exercice (411 MFCP investissement + fonctionnement). Ces excédents importants posent la question de savoir si nous avons bien fait d'alléger les maquettes au niveau des groupes de TD en première année en particulier.

Réponse : il faut raisonner hors travaux qui sont des crédits apparaissent dans nos réserves de manière tout à fait artificielle. De plus, nous avons perçu en réserves :

- 90 MFCP au titre des charges patronales (nous avons été traités comme les universités de métropole alors que nous n'avons pas du tout les mêmes charges) que nous n'avons pas utilisé pour le moment dans la crainte de devoir les reverser
- 10 MFCP rattrapage de rémunérations d'ATER non indexés que nous allons reverser aux intéressés
- 10 MFCP d'intérêts sur les crédits non utilisés sur le chantier qui n'était pas prévus et qui ne peuvent pas être considérés comme des recettes pérennes
- env. 10 MFCP d'excédent de fonctionnement pour la FC ce qui est une excellente chose

Longues discussions sur les restrictions que nous nous sommes imposés dans les maquettes et sur les implications financières liées. En particulier les collègues de DEG regrettent fortement d'avoir supprimé (à la demande de l'équipe de direction, disent-ils) des TDs dans certaines matières de première année pour des raisons d'économies et insistent sur le fait que cette absence de TD est préjudiciable à la réussite.

Il est fait remarquer que les nouveaux crédits du plan « réussite en licence » peuvent aisément permettre au département DEG de réintroduire ces TDs (environ 15 fois 18 h eq TD) dans leurs maquettes.

La question globale est de savoir « si nous nous sommes trop serré la ceinture » suite aux difficultés financières rencontrées par l'établissement il y a environ 2 ans.

Question : la rémunération des CM des vacataires en TD et non en CM a-t-elle engendrée une économie importante pouvant expliquer une petite partie de notre bonne santé financière ?

Réponse : l'économie réalisée est de l'ordre de 387 h équivalent TD soit environ 3,5 MFCP.

Approbation du compte financier : 7 abstentions.

7. des œuvres universitaires.

Des travaux d'amélioration des chambres ont été faits sur les chambres les plus anciennes. Le fonds de roulement est à un peu plus de 6 MFCP après une diminution d'environ 4 MFCP cette année.

Il est rappelé que toutes nos demandes de création de CROUS ont été refusées au cours des années précédentes.

Approbation du compte financier : 1 abstention.

13h15 : Pause déjeuner, reprise à 14h15.

7.2 D.B.M. n° 1/2008 :

de l'université de la Polynésie française et des œuvres universitaires.

(Voir mon compte rendu de la commission budgétaire pour les détails.)

Document synthétique présenté par notre contrôleur financier.

DBM 193 MFCP ventilé comme suit : Recettes en DBM : 53 MFCP + Prélèvement de 140 MFCP sur fonds de roulement :

- 10,5 MFCP pour indexation d'ATER
- 3,2 MFCP factures non mandatées
- 72,5 MFCP travaux
- 11,5 MFCP achat de matériels selon les demandes étudiées en commission budgétaire
- Frais études et honoraires pour travaux : 30 MFCP (seuls 15 MFCP devraient être utilisés pour les seules études)
- Travaux de sécurité : 7 MFCP
- Rénovation logements universitaires : 1,2 MFCP
- Prestation de service : 4,1 MFCP

Après DBM, le fonds de roulement est de 430 MFCP.

Capacité d'autofinancement = 41 MFCP.

Vote de la DBM : unanimité.

7.3 Attribution des subventions sur les crédits du F.S.D.I.E.

- Te Ui Mata : 400 000 FCP pour parution 2 numéros + 240 000 FCP pour financer costumes et instruments d'un groupe de danse d'étudiants.
- ASCUP : 100 000 FCP, participation au triathlon des entreprises

Adopté, unanimité.

7.4 Tarifs des chambres pour l'année universitaire 2008/2009.

A l'heure actuelle : 25 500 non boursier, 15 000 FCP boursier non révisé depuis 01/01/05. Il était question que les étudiants obtiennent une aide au logement qui n'est toujours pas en place malgré les engagements de deux Ministres successifs. Proposition d'augmentation des tarifs à 33 000 (non boursier) et 20 000 FCP (boursier). Ces loyers seraient supérieurs à ceux de la SAGEP (pour des chambres partagées en deux). Cela représente une augmentation de 33% ce qui est jugé très important par tous.

Les étudiants insistent sur les difficultés financières de certains des bénéficiaires de chambres qui ont de grandes difficultés à « boucler les fins de mois ».

Discussion animée pour finalement arriver à une augmentation plus modeste :

- 30 000 FCP pour les non boursiers
- 16 500 FCP pour les boursiers

Adopté.

[15h30 : Etant contraint de partir, le reste du présent RD est dérivé des notes de Sylvia Richaud, merci à elle.]

7.5 Droits d'inscription pour l'année universitaire 2008/2009.

Droits fixés par un arrêté Ministériel + cotisation CPS (4 080 FCP). Exonération pour les boursiers d'Etat. Boursiers du Pays : exonération à la condition d'obtenir un engagement du Pays sur le versement d'une somme correspondant à ces droits.

Adopté.

7.6 Attribution à titre gracieux d'un logement.

Il s'agit du logement de fonction de notre concierge (Léon) qui a été réintégré dans les effectifs du Haut Commissariat malgré nos multiples interventions (motion du CA, courriers au HC et au SEOM, ...). Ce logement lui est attribué à titre gracieux (hors électricité et téléphone) pour Mars et Avril 2008 afin qu'il puisse trouver à se reloger de manière décente. **Adopté.**

7.7 Gestion du patrimoine.

Reconduction des tarifs d'hébergement en « Fare missionnaire » et augmentation des tarifs de location des salles, amphithéâtres, halle des sports, **Adopté.**

POINT 8 : Scolarité :

- 8.1 Règlement général des études en formation initiale pour les licences - l'année universitaire 2008/2009 -.

Sans changement par rapport à l'an dernier. **Adopté.**

- 8.2 Composition de la commission VA.

VA = Validation des Acquis. **Adopté.**

- 8.3 Modification du calendrier universitaire pour l'année 2008/2009.

Le calendrier 2008-09 adopté en même temps que le 2007-08 présentait deux problèmes :

- une erreur matérielle faisant apparaître 37 jours au mois de Septembre ! Cette erreur modifiée, le calendrier ne comportait alors plus que 12 semaines d'enseignement au premier semestre ce qui est jugé trop court compte tenu de nos problèmes récurrents de salles. Il a donc été décidé, en concertation avec la scolarité, d'avancer la rentrée au 25/08/08 au lieu du 01/09/08 pour les primo-entrants et au 26/08/08 pour tous les autres étudiants.
- le calendrier avait été adopté AVANT la modification du calendrier du secondaire. Il est clair pour tous qu'il est plus rationnel de tenter de coller au plus près nos périodes de vacances avec celles du secondaires pour des problèmes liés aux vacataires et à nos personnels souhaitant prendre des congés en période de congés scolaire. La semaine de vacances de milieu de second semestre a donc été avancée à la semaine du 16 Février 2009.

Le calendrier adopté est en fin de ce RD.

- 8.4 Tableau de bord : « Vie étudiante ».

Document établi par notre contrôleur de gestion (Valérie Olivier) et faisant apparaître les origines sociales, géographiques, de lycées et de Bac de nos étudiants ainsi que les inscrits, les présents aux examens et les réussites au différents semestre filière par filière.

C'est un document très intéressant, très bien fait et destiné à être mis à jour tous les ans afin de servir d'outil de pilotage de nos formations. Des félicitations sont adressées à son auteur.

POINT 9 : Formation continue :

- 9.1 Reconduction du Diplôme d'Université : « Technicien de gestion des PME » ;

Adopté.

- 9.2 Convention(s) (pour information et/ou pour vote)

- « Séminaire Institutions de la Polynésie française » pour 25 agents du Haut-Commissariat.
- DU Gestion des ressources humaines

POINT 10 : Relations Internationales « conventions » entre l'UPF et :

- Université Laval (Quebec, Canada) ;

Renouvellement du protocole d'échange pour la réalisation d'un programme d'échanges universitaires pour une durée de 5 ans. **Votée.**

- Université d'Ottawa (Canada).

Formation organisée à l'UPF pour des étudiants de l'université d'Ottawa du 05-27 mai 2008. Pour information.

POINT 11 : Conventions (pour vote et/ou pour information).

- de stage Université de Lyon -ENS- Lyon du 3 -22 juin 2008 (pour information)
- Service de la perliculture -UPF du 21 février-15 novembre 2008 (pour information)
- UPF / Ministère de la Santé : adopté
- UPF / « SARL Jurion - Protection », pour 9 mois de surveillance du Campus : adopté

POINT 12 : Propositions des étudiants.

Les principales demandes des étudiants tournent autour des sujets suivants :

- Problème d'absence de gardien et d'agents de sécurité
- Absence d'infirmière

➤ Difficultés au niveau du transport

POINT 13 : Questions diverses.

Séance levée à 16h30.

CA restreint aux enseignants chercheurs : Désignation des membres de la commission de discipline (les personnes ci-dessous étaient les seules volontaires) :

- JM Goursaud pour les PR
- S. Richaud pour les MCF
- S. Maurer pour les « autres enseignants »

AOUT 2008

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2008

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2008

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2008

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE 2008

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2009

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FEVRIER 2009

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2009

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2009

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2009

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2009

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2009

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 Primo-entrants uniquement

 Révisions

 Vacances du secondaire

 Cours / TD / TP

 Sessions d'examens

 Fin délibérations

 Vacances universitaires

 Fêtes légales

13 sem. à tous les semestres
Toutes secondes sessions Mai/Juin (3 semaines)
 Examen du S1/3/5 en Décembre ET Janvier
Nouvelles vacances du secondaire